

Analyse des déterminants de l'accès aux microcrédits informels par les femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa

par

MUSA KALONDA Michel *

LUBALA KASUMBI Freddy clever** &

MBUNGU Charly***

Résumé

L'objectif de cette étude est d'identifier les facteurs d'accès aux microcrédits informels par les femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa. Pour atteindre cet objectif, une démarche statistique et économétrique a été mise en contribution. 50 femmes entrepreneures ont été tirées sur base d'un choix raisonné. Sur base d'un modèle logistique, il ressort que le taux d'intérêt, le capital, le délai de remboursement et la flexibilité des opérations sont les facteurs qui poussent les femmes entrepreneures à recourir aux microcrédits informels.

Mots clés : microcrédits informels, femmes entrepreneures.

Abstract

The objective of this study is to identify factors of access factors of access to informal microcredits by women entrepreneurs. To achieve this objective, a statistical and econometric approach has been put in to contribution, 50 women entrepreneurs were chosen on the basis of a reasoned choice. It appears in this study that the interest rate, the capital, the reimbursement period and flexibility of operations are the factors that push women to use informal microcredits.

Keywords: informal microcredits, women entrepreneurs.

* Chef des travaux à la faculté des sciences économiques et de gestion, UNIKIN

** Apprenant en master DEA, en sciences de gestion, option gestion bancaire, microfinance et assurance à L'UNIKIN, FASEG

Email :freddycleverlubala@gmail.com

*** Apprenante en master DEA, en sciences de gestion, option marketing, UNIKIN, FASEG

Introduction

A nos jours, Avec le phénomène actuel de la mondialisation, il est impossible de parler d'une croissance économique durable, d'un développement économique en ignorant la problématique du financement de l'économie, vu que les entreprises ont besoin de ce financement pour pouvoir engager toutes les charges nécessaires au bon fonctionnement de leurs activités et dont elles ne disposent toujours pas. Elles sont, dans la plupart des cas, obligées d'emprunter auprès de l'établissement des crédits. En conséquence, lorsque les banques n'arrivent pas à bien fonctionner, c'est l'économie toute entière qui connaît un grand problème dans la mesure où les différents secteurs sur lesquels elle repose manquent des ressources financières nécessaires à leur bon fonctionnement et donc à leur développement. Ainsi le bon fonctionnement du système financier est non seulement un impératif au développement économique mais aussi et surtout une garantie réelle de sa stabilité (Mayembe, 2022)

Depuis sa création, la microfinance a permis de rendre les services financiers accessibles à des populations qui n'avaient auparavant pas accès au financement bancaire. Cela inclut les femmes (Theogene & Mayoukou, 2014). Malgré les canaux de financement limités, les activités micro-entrepreneuriales des femmes occupent une place prépondérante dans les économies des pays du Tiers Monde. Elles sont les principales créatrices d'emplois. De même, bien que ces micro-activités soient majoritairement développées dans le secteur informel (Fauré, 1992), elles contribuent significativement au PIB des pays. Ces micro-entreprises ont besoin d'un soutien financier pour leur survie. C'est pourquoi les études sur le financement des petites entreprises montrent qu'elles sont initialement financées par les fonds propres de leurs fondateurs (Lelart, 2002). Mais à mesure qu'elles grandissent, elles

ont besoin de financements externes comme les autres grandes entreprises. En fait, ils ont deux sources de financement. Il s'agit notamment des sources de financement bancaire et des sources de financement du microcrédit.

En RDC, l'informel prédomine sur le secteur formel de l'économie. La crise économique a amené plusieurs entreprises à arrêter leurs activités. Cette dernière les a également entraînées au chômage élevé et le développement du secteur informel auprès de micro entrepreneurs en particulier. A nos jours, le système financier congolais est composé d'une vingtaine de banques commerciales, une centaine de coopératives d'épargne et également une vingtaine d'institutions de microfinance. L'augmentation en nombre des guichets de banques ne s'est pas accompagnée d'une croissance de l'offre des crédits au secteur privé dont les micros, petites et moyennes entreprises et industries informelles (Luaba, 2021).

La microfinance informelle s'engage actuellement à financer et à accompagner les petites et moyennes entreprises des femmes dans la croissance et l'exercice quotidien de leurs activités, en leur facilitant l'accès au crédit moyennant quelques critères d'éligibilité et en mettant à leur disposition des services adaptés à leurs besoins. Cet engagement de la microfinance serait une solution perspicace en réponse à la difficulté d'accès des femmes entrepreneures au crédit bancaire et leur permettrait d'accroître et exercer favorablement leurs activités grâce aux fonds mis à leurs dispositions. Selon la littérature, l'entrepreneuriat des femmes souffre de discrimination par rapport aux hommes quant à l'octroi de crédits. Bien que les femmes qui entreprennent dans le monde entier contribuent à la croissance économique et à la pérennité des moyens de subsistance de leur famille et de leur communauté.

Dans cette étude, la question est de savoir Quels

sont les facteurs explicatifs de l'accès aux microcrédits informels par les femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa ?

L'objectif de ce travail est d'analyser les déterminants de l'accès aux microcrédits informels par les femmes entrepreneurs dans la ville de Kinshasa.

Hormis l'introduction et la conclusion, notre préoccupation concerne : la revue de littérature, la méthodologie et les résultats.

1. Cadre théorique

L'entrepreneuriat féminin constitue un vecteur essentiel de lutte contre la pauvreté. La population des femmes chefs d'entreprises est l'une des populations entrepreneuriales les plus croissantes au monde (Brush et al, 2006). Selon Yunus M. (2007), la contribution des entreprises féminines est un instrument efficace pour la lutte contre le chômage. Dans cette section nous abordons quelques théories pouvant expliquer l'accès au financement informels par les femmes entrepreneures.

1.1. Théorie d'asymétrie informationnelle

L'asymétrie d'information décrit une situation dans laquelle tous les participants à un marché ne disposent pas la même information. C'est une imperfection qui peut aboutir à une sélection adverse ou à un aléa moral. Cette défaillance de l'information concerne non seulement les personnes qui ont un désavantage informationnel (celles qui possèdent moins d'informations), mais aussi certains types d'agents qui ont une information privée (Kasereka, 2021). Autrement, par asymétrie d'informations il faut attendre une situation dans laquelle deux agents, dans le cadre d'un échange ou d'un contrat, disposent d'une inégalité d'informations. Ces inégalités d'informations peuvent être observées dans différentes relations entre individus. Cette théorie appliquée au marché des prêts

bancaires, désigne une situation dans laquelle une partie au contrat dispose d'un avantage informationnel par rapport à l'autre. Cette situation peut conduire à un conflit entre les motivations réelles des emprunteurs et les intérêts des créanciers et avoir deux conséquences : la sélection adverse et aléa moral. Dans le premier cas, l'une des parties au contrat peut fausser ou dissimuler une partie des informations en vue de faire aboutir plus facilement une transaction. Dans le deuxième cas, l'une des parties peut chercher à prendre des risques en détournant les fonds reçus de l'objet initial dans l'objectif de se faire un bénéfice beaucoup plus important (Mbantshi, 2021).

En matière de crédit bancaire, l'emprunteur est souvent le seul à disposer suffisamment d'informations pertinentes sur lui-même et sur la rentabilité de son projet. Conscient de ce désavantage informationnel, le banquier qui voudrait sécuriser son argent pourrait être tenté de charger un taux d'intérêt beaucoup plus élevé avec risque que cela accroisse le risque de sélection adverse et d'aléa moral. Dans la première éventualité, seuls les emprunteurs à risques seront disposés à accepter des taux d'intérêt élevés car conscients du caractère irréaliste de leurs projets. Dans la seconde éventualité, les emprunteurs seront tentés de détourner le crédit de son objet initial pour s'adonner à des projets plus risqués, susceptibles d'affecter négativement leur capacité de remboursement.

1.2. Théorie sur les tontines

Des membres de nombreuses communautés en Afrique se regroupent dans le but d'épargner une partie de leur revenu dans les associations de tontines à la fin d'une période notamment la semaine, le mois... Ces sont les associations qui fonctionnent dans l'informel et en marge des activités bancaires traditionnelles, répondent essentiellement aux besoins d'assistance de leurs membres (Lumonsoni 2023). Plusieurs

formes de tontines coexistent entre elles notamment les tontines de force de travail, les tontines de l'esclave, la tontine financière etc. Tirée par la suffixation du nom du commerçant italien Lorenzo tonti, l'inventeur de ce genre d'Operations en 1653. Une tontine est une association créé sur la base d'un objectif social commun d'un clan ou d'un patronyme , à des fins religieuses ou éducatives , commerciales ou professionnelles (Lumonansoni ,2023). La vocation initiale d'une association tontinière est d'assister ses membres par rapport à des difficultés de la vie pour leurs permettre d'envisager l'avenir avec plus de confiance. La construction et la gestion des œuvres sociales constituent donc leurs principales attributions, assistance – maladie, services de funérailles, autres œuvres sociales etc.

Selon Lelart et NGASSOUNOU, une tontine est une institution qui se présente de la manière suivante, un nombre bien déterminer des personnes par exemple 10, verse à une date précise appelé périodicité, un certain montant tel que 12000FC.le total, soit 120000FC sera disponible à la fin de la périodicité, pendant 10 mois de suite par exemple. La cotisation de chaque membre de la tontine se dénomme la part ou le versement. Le montant global de cette cagnotte perçue par le membre qui en bénéficie, à tour de rôle s'appelle la levée.

La tontine financière revêt deux dimensions : financières et sociales. Dans son fondement, elle met en relation deux agents économiques, les tontiniers qui lèvent les fonds sont des emprunteurs ou des agents en besoin de financement .Les participants qui n'ont pas encore levé des fonds sont des agents a capacité de financement. Du point de vue organique la tontine représente une intermédiaire financière, les relations entre les prêteurs et les emprunteurs sont personnalisées. Même les réponses aux besoins des membres sont bien adaptées, les remboursements des emprunts échelonnés par

exemple. Les couts d'un emprunt tontinier sont minimaux.

La dimension sociale fait partie de l'essence d'une tontine. L'esprit de solidariste entre les participants et leur lien social constituent des paramètres qui font perdurer les tontines, il s'agit de l'économie solidaire. La base du prêt tontinier est la cohésion sociale, le bien-être de tous et non la réalisation du profit contrairement aux banques traditionnelles. Les règles sociales fondamentales caractérisent la tontine, il s'agit de la solidarité, de la confiance, du respect, de la conduite passée de l'emprunteur en matière de remboursement, de la bonne foi personnelle et de la pression sociale pour maintenir les versements. Ces règles sociales permettent de trancher les contentieux effectifs. Les membres de la tontine appliquent ainsi leurs propres règles et se passent des tribunaux (Lumonansoni, 2016).

Cependant, la tontine financière présente un bémol, Elle favorise la thésaurisation pour les dernières levées individuelles. C'est l'une des causes de la très faible bancarisation de la population congolaise dont une très grande partie ignore l'usage du chéquier et divers services bancaires. De plus, les tontiniers ne peuvent pas récupérer leurs mises avant le cycle d'entraide rotative où les levées de fonds bénéficient à chacun des membres de l'association en vue de répondre à leurs besoins de financement.

D'après HUGON les tontines mutuelles, les levées s'effectuent selon un ordre préétabli et révisable. Les prêts, les emprunts, les swaps des créances et des dettes ne sont pas assortis d'intérêt. Dans ce groupement, les tontiniers ne se connaissent pas nécessairement entre eux. Seul l'organisateur ou le gérant qui propose la périodicité de la tontine, connaît très bien les participants. il sélectionne les cotisations en fonction de leur réputation ou crédibilité .après son passage au-devant de ses tontiniers a la date des levés, il transfère aussitôt au bénéficiaire les

flux mobilisés et déduits de sa commission de courtage (Hugon , 1991).

Par ailleurs, les associations de tontines regroupent les ressortissants d'un même village ou d'un même clan . Nous observons également des associations d'individus exerçant une même profession ou celles de vendeurs de produits homogènes dans un marché , au moment de la remise de la levée de la tontine .une petite portion de cette levée est donnée au tontinier qui reçoit et organise la fête afin de lui rembourser les frais engagés , une autre petite portion sert à alimenter la caisse de secours de l'association afin de faire face aux dépenses imposées par les événements heureux ou malheureux imprévisibles de la vie des tontiniers (Lumonansoni 2018).

1.3. Théorie de la pauvreté

La littérature sur le concept de pauvreté est extrêmement abondante. La pauvreté est un état multidimensionnel relevant à la fois du culturel, de l'économique, du social et du politique. En effet, il se dégage, un consensus stipulant que dans l'analyse de la pauvreté par l'approche monétaire, dont les fondements relèvent de la théorie néoclassique de l'utilité, ne suffit plus pour caractériser ce phénomène complexe.

Sur ce fait, deux arguments peuvent être avancés :

- sur le plan théorique, la privation individuelle n'est pas seulement liée au manque ou à la faiblesse des moyens financiers, mais aussi à l'incapacité de satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux (nutrition, logement par exemple). Chacun de ces besoins reflétant un aspect particulier de la privation individuelle, pris ensemble, ils illustrent la multi dimensionnalité du phénomène de la pauvreté.
- Du point de vue technique, une autre argumentation qui pousse à considérer l'ap-

proche non monétaire réside dans les difficultés de mesurer le revenu dans les nations moins avancées.

La littérature distingue trois écoles de pensée dans les approches conceptuelles de la pauvreté. La première approche est monétaire et place la conceptualisation du bien-être dans l'espace de l'utilité. Les deux autres approches sont au contraire non monétaires. Il s'agit tout d'abord de l'approche par les besoins de base qui considère qu'un individu doit pouvoir satisfaire certains besoins fondamentaux qui sont nécessaires à l'atteinte d'une certaine qualité de vie. Il s'agit ensuite de l'approche par les capacités qui traduit le bien-être à travers les droits positifs des individus (Konde, 2017).

Ces différents aspects, impliquent toute chose restant égale par ailleurs qu'une personne est jugée pauvre lorsqu'elle manque, par rapport au minimum raisonnable, de la « chose » en question. Le débat conceptuel sur la pauvreté apparaît lorsqu'on aborde la nature de la chose manquante.

2. Cadre empirique

En examinant la littérature , plusieurs études expliquent le problème d'accès au financement des femmes entrepreneures en tenant compte des facteurs liés à l'offre, à la demande et les facteurs intentionnels, ce sont les facteurs qui poussent la plus part des femmes entrepreneures qui n'ont pas accès aux services financiers formels .

Buteau et all (2021) expliquent que le problème d'accès au financement des femmes entrepreneures est expliqué par la discrimination, les normes sociales et culturelles, le manque d'expériences.

Chaldi et all (2022), leurs résultats montrent que le déficit en capital est une variable explicative de non accès au financement formel des femmes

entrepreneures et qui le poussent à la finance informelle.

Fielden et Hunt (2011), expliquent que le problème d'accès au financement des femmes entrepreneures ne serait pas lié à la discrimination des institutions mais plutôt au manque des compétences dans la négociation d'un prêt. Robinson (1994), confirme ce constat car les femmes entrepreneures en raison de l'insuffisance de leurs formations ou expérience professionnelle seraient moins habiles dans les démarches.

Cyr et al (2002), affirment que les caractéristiques des PME dirigés par les femmes entre autres la taille, l'âge, le secteur d'activité rendent l'accès au financement plus difficile.

Kevane et Mknelly (2003) expliquent à partir d'une recherche au Burkina Faso que les caractéristiques sociodémographiques de l'emprunteur impact sur l'obtention du crédit (Artis, 2012; Taka, 2013; Manwari & Kipsang, 2017). C'est le cas des femmes qui ne constituent pas une clientèle privilégiée pour les banques quel que soit les occupations qu'elles mènent.

Gahungu et al (2013) et Guérin (2015) expliquent cette méfiance de prêter aux femmes par rapport aux hommes par des considérations socioculturelles que par le manque des garanties de ces dernières. Par exemple, dans les sociétés africaines en général et, ce sont les hommes qui ont le droit de possession des biens familiaux qu'ils peuvent hypothéquer. De même, par exemple les femmes au Burundi n'ont pas non plus le droit de s'endetter dans une institution financière. Cela reste généralement le panaché des hommes (Guérin, 2002). C'est pourquoi peut-être la clientèle féminine serait de moins en moins présente dans les institutions financières formelles.

3. Données et Méthodologie

3.1. Données

Il a été question de mener une étude sur les facteurs d'accès au micro crédits informels par les femmes entrepreneures de la RDC. La zone d'investigation choisie est la ville de Kinshasa. Le mode de collecte des données est celui d'entretien direct, et la taille de l'échantillon est de 50 femmes choisie par l'approche de choix raisonné. Il s'agit ici de faire l'entretien auprès de l'enquêté dans son milieu du travail. Hormis l'enquête Nous avons également utilisé la technique documentaire et la méthode d'observation. Le logiciel SPSS 20 et stata 17 ont été utilisés pour l'analyse statistique économétrique.

3.2. Modèles

La modélisation des variables qualitatives nécessite l'utilisation des modèles particuliers tels que le modèle logit ou probit. S'agissant du cadre opératoire, il est question de déterminer pour la variable à expliquer qui est adoption des opérations bancaires digitales, les variables explicatives correspondantes sont les déterminants qui permettent de faire une analyse. Nous avons choisi d'utiliser le modèle logit du fait que les personnes enquêtées disposent des mêmes caractéristiques socioéconomiques, démographiques et financières.

De manière générale, la régression logistique de $Y \in [0, 1]$ sur p variables explicatives $\{X_1, X_2, \dots, X_p\}$, consiste à considérer que :

1. La loi de Y sachant :

$\mathbb{F}(Y|X_1 = x_1, \dots, X_p = x_p)$ est une loi de Bernoulli de paramètres $p(x_1, \dots, x_p)$

$Y|X_1 = x_1, \dots, X_p = x_p = \mathbb{B}(p(x_1, \dots, x_p))$

2. La probabilité $p(x_1, \dots, x_p)$ s'écrit sous la forme :

$$p(x_1, \dots, x_p) = \mathbb{F}(Y = 1|X_1 = x_1, \dots, X_p = x_p)$$

$$\frac{e^{\beta_1 x_1 + \dots + \beta_p x_p}}{1 + e^{\beta_1 x_1 + \dots + \beta_p x_p}}$$

À noter que, si l'on souhaite que le modèle contienne une constante, on considère que $X_{-1}=1$, comme dans le cas d'étude.

Avec la fonction logit, la fonction définie sur $[0,1]$ et à valeurs dans \mathbb{R} :

$$\text{logit}(x) = \ln\left(\frac{x}{1-x}\right)$$

On peut montrer que:

$$\text{logit}(p(x_1, \dots, x_p)) = \beta_1 x_1 + \dots + \beta_p x_p$$

On est, ici, dans le cadre plus global des modèles linéaires généralisés (GLM), qui contiennent :

La régression linéaire : la loi de Y sachant que $X_1 = x_1, \dots, X_p = x_p$ est une loi normale.

La régression log-linéaire : la loi de Y sachant que $X_1 = x_1, \dots, X_p = x_p$ est une loi de Poisson (est une variable de comptage, d'incidents, par exemple).

La régression logistique : la loi de Y sachant que $X_1 = x_1, \dots, X_p = x_p$ est une loi de Bernoulli.

$Y \in \{0, 1\}$, on peut considérer d'autres fonctions g telles que :

$$g(p(x_1 \dots x_p)) = \beta_1 x_1 + \dots + \beta_p x_p \text{Modèle (1)}$$

$g(p) = \frac{p}{1-p}$: régression logistique.

$g(p) = \Phi^{-1}(p)$: où Φ est la fonction de répartition de la loi $\mathcal{N}(0,1)$: régression probit.

régression logistique.

$g(p) = \ln(\ln(1 - p))$ régression log-log.

Cas d'une seule variable explicative

L'expression mathématique du modèle logis-

tique, dans le cas d'une seule variable X , est la suivante : $P(M = 1|X) = P(X)$ où $P(X)$ est la fonction logistique :

$$P(X) = \frac{1}{1 + e^{-(\alpha + \beta x)}} \quad \text{Modèle (2)}$$

Deux raisons principales conduisent au choix de la fonction logistique :

1. Elle a une forme sigmoïde, qui correspond à une forme de relation souvent observée entre une 'dose d'exposition' X et la fréquence $Y=P(X)$ d'une maladie à cette dose ;
2. Elle exprime la relation entre la maladie M et une exposition X à partir du paramètre β directement lié au rapport de cotes (RC), qui est une mesure d'association très fréquemment utilisée en épidémiologie

En effet, si l'exposition X est codée 0/1 (non exposé/exposé), alors :

Pour les sujets non exposés ($X=1$), on a donc :

$$P(M = 1|X = 1) = P_1 = \frac{1}{1 + e^{-(\alpha + \beta)}} \quad \text{Modèle (3)}$$

Et

$$1 - P_1 = \frac{e^{-(\alpha + \beta)}}{1 + e^{-(\alpha + \beta)}} = \frac{1}{1 + e^{\alpha + \beta}}$$

La cote d'exposition, souvent appelée « odds », $\frac{P_1}{1-P_1} = e^{\alpha + \beta}$ Relation (1)

Pour les sujets non exposés ($X=0$), on a de même :

$$P(M = 1|X = 0) = P_0 = \frac{1}{1 + e^{-\alpha}} = \frac{e^{\alpha}}{1 + e^{\alpha}} \quad \text{Relation (2)}$$

Et

$$1 - P_0 = \frac{e^{-\alpha}}{1 + e^{-\alpha}} = \frac{1}{1 + e^{\alpha}} \quad \text{Relation (3)}$$

La cote de non-exposition est $\frac{P_0}{1-P_0} = e^{\alpha}$ Modèle (3)

Le modèle peut être élargi à l'évaluation d'une variable de réponse binaire M, en relation avec de multiples variables explicatives $X_i, i = 1, 2, \dots, k$ qui peuvent être numériques ou qualitatives.

Dans cette situation, on explore une fonction $P(X)$ à plusieurs variables, avec $X = (X_1, X_2, X_3, \dots, X_k)$, comme modèle pour la probabilité conditionnelle :

$$\mathbb{F}(M = 1|X_1, X_2, \dots, X_k) \text{ Relation (4)}$$

$$P(X) = \mathbb{F}(M = 1|X_1, X_2, \dots, X_k)$$

$$P(X) = \frac{1}{1 + \exp(-(\alpha + \sum_{i=1}^k \beta_i X_i))} \text{ Relation (5)}$$

Ou encore :

$$\text{logit}(P(x)) = \alpha + \sum_{i=1}^k \beta_i X_i \text{ Relation (6)}$$

Ce modèle permet d'exprimer la probabilité en fonction des valeurs prises par les variables X_i .

Si l'on possède (au minimum) une variable informative qualitative comprenant I catégories, on peut alors examiner un modèle comportant I variables indicatrices (ayant une valeur de 1 si l'événement se produit et 0 si non). Si l'on a une variable informative qualitative comprenant I catégories :

$$\text{logit}(p(x)) = \beta_1 1_{X=1} + \dots + \beta_I 1_{X=I}$$

Le modèle est indéterminé si l'on considère en sus la constante dans le modèle, on doit alors poser une contrainte, par exemple :

$$\beta_1 = 0$$

$$\sum_{i=1}^I \beta_i = 1$$

4. Résultats des analyses

4.1. Statistiques descriptives

Tableau 1. Répartition des enquêtés suivant l'âge des enquêtés

Variabes	Modalités	Effectifs	Pourcentage
Age	18 a 25 ans	5	10
	26 a 35 ans	20	40
	36 a 45 ans	8	16
	46 a 55 ans	15	30
	56 et plus	2	4
	Total		50

Source : auteur sur base des données d'enquête

A la lecture des informations sur l'âge des enquêtés nous constatons que 40 pourcent des femmes sont dans la tranche de 26 à 35 ans.

Tableau 2. Répartition des enquêtés suivant l'état civil, niveau d'instruction et taille des enquêtés

Variabes	Modalités	Effectifs	Pourcentage
Etat civil	Célibataire	18	36
	Marié	20	40
	Divorcé	10	20
	Veuf(ve)	2	4
	Total		50
Niveau instruction	Aucun diplome	2	4
	Primaire	10	20
	Brevet et formation	2	4
	Secondaire	30	60
	Professionnel	4	8
	supérieure et Universitaire	2	4
Total		50	100
Taille de l'entreprise	Moins de 6 personnes	45	90
	6 a 50 personnes	4	8
	51 personnes et plus	1	2
	Total		50
principaux secteurs d'activité	Agriculture	1	2
	Commerce	40	80
	Artisanat	2	4
	Services	7	14
	Total		50

Données d'enquêtes

A la lecture des informations sur l'état civil, niveau d'instruction et taille des enquêtés que :

- Pour ce qui concerne l'état civil des enquêtés les résultats montrent que 40% des enquêtés sont des célibataires ;
- A la lecture des informations sur le niveau d'instruction des enquêtés, les résultats montrent que 60% ont fait des études secondaires ;
- Pour ce qui est de la taille des entreprises des enquêtés, les résultats montrent que la majorité, soit 90% ont moins de 6 personnes ;
- Quant aux principaux secteurs d'activité, les résultats montrent que 80% sont dans le commerce.

Tableau 3. Répartition des enquêtés suivant la connaissance de microcrédits informels et satisfaction

Variables	Modalités	Effectifs	Pourcentage
Connaissance des microcrédits	Très bonne	10	20
	Bonne	25	50
	Moyenne	10	20
	Faible	5	10
	Total	50	100,0
Satisfait du niveau de soutien financier fourni par les microfinances informelles	Oui	40	80
	Non	5	10
	Neutre	5	10
Total	50	100,0	
Evaluation sur l'impact des micros crédits informels sur la croissance des activités des femmes.	Très positif	30	60
	Positif	10	20
	Neutre	5	10
	Négatif	5	10
	Total	50	100,0

Source : auteurs sur base d'enquête

La lecture des informations sur la connaissance de microfinance informelle et satisfaction que :

- Pour ce qui concerne la connaissance des microcrédits informels, les résultats montrent que 50% des enquêtés disent bonne ;
- A la lecture des informations sur la satisfaction du niveau de soutien financier fourni par les microfinances informelles les résultats montrent que 80% sont satisfait
- Pour ce qui est de l'évaluation sur l'impact de la microfinance les résultats montrent que 60% disent très positif ;

Tableau 4. Répartition des enquêtés suivant le niveau de capital avant, après et niveau de confiance

Variables	Modalités	Effectifs	Pourcentage
Niveau de capital avant l'accès au crédit de microfinance informelle	Moins de 50.000	25	50
	50.001-100.000	17	34
	101.000-150.000	5	10
	150.001- plus	3	6
Total	50	100,0	
Niveau de capital actuel après l'accès aux microcrédits	Moins de 50.000	15	30
	50.001-1.00.000	5	10
	100.001-200.000	25	50
	Plus de 200.000	5	10
Total	50	100,0	
Niveau de confiance que vous accordez à votre IMF informelle	Tres élevé	28	56
	Elevé	18	36
	Moyen	2	4
	Faible	1	2
	Nul	1	2
Total	50	100,0	

Source : auteurs sur base des d'enquête

A la lecture des informations sur le niveau de capital avant, après et niveau de confiance que :

- Pour ce qui concerne le niveau de capital avant l'accès aux microcredits, les résultats montrent que 50% soit la majorité ont commencé avec un capital de moins de 50.000FC
- Concernant le niveau de capital actuel après l'accès aux microcredits, les résultats prouvent la majorité des enquêtés soit 50% ont actuellement un capital de 100.000-200.000 de CDF ;

- Quant au niveau de confiance que les enquêtés accordent aux IMF, les résultats prouvent que 56% donnent un niveau de très élevé.

Tableau 5. Répartition sur le délai de remboursement, impact de crédit sur la pauvreté et le taux d'intérêt

Variables	Modalités	Effectifs	Pourcentage
le délai de remboursement de crédit sollicité dans votre IMF informelle	court terme	26	52
	moyen terme	14	28
	long terme	10	20
	Total	50	100,0
Le microcredit obtenu permet-il de lutter contre la pauvreté	Oui	40	80
	Non	10	20
	Total	50	100,0
Le taux d'intérêt est-il raisonnable	Oui	33	66
	Non	17	34
	Total	50	100,0

Source : auteurs sur base d'enquête

A la lecture des informations sur le délai de remboursement, impact de crédit sur la pauvreté et le taux d'intérêt que :

- Pour ce qui concerne le délai de remboursement, les résultats montrent que la majorité des enquêtés soit 52% parlent de court terme ;
- Concernant l'impact microcredit obtenu sur la lutter contre la pauvreté les résultats prouvent la majorité des enquêtés soit 80% avouent ;
- Suivant si le taux d'intérêt est-il raisonnable les résultats prouvent que 66% des enquêtés disent que le taux d'intérêt est raisonnable ;

Tableau 6. Répartition sur les opportunités et contribution de microfinance informelle dans renforcement de l'économie locale

Variables	Modalités	Effectif	Frequence
Opportunités offertes par les microfinances	Accès rapide au credit	25	50
	adaptation aux besoins spécifiques des entreprises	18	36
	possibilités de prêts de petite taille	4	8
	souplesse dans les conditions de remboursement	3	6
	Total	50	100,0
Comment les microfinances contribuent-elles à renforcer l'économie locale	en stimulant la croissance des PME	28	56
	En créant des emplois	12	24
	en favorisant l'innovation	10	20
	en encourageant l'investissement local	10	20
	Total	50	100,0

Source : Auteurs sur base d'enquête

A la lecture des informations sur les conséquences négatives, opportunités et contribution de microfinance dans renforcement de l'économie locale que :

- Concernant Opportunités offertes par les microfinances informelles, les résultats prouvent la majorité des enquêtés soit 50% disent en stimulant la croissance des PME.
- Suivant comment les microfinances informelles contribuent-elles à renforcer l'économie locale, les résultats prouvent que 56% parlent en stimulant la croissance des PME.

4.2. Estimation du modèle logistiqu

Modèle d'accès aux microcredits informels			
logistic regression		Number of obs =	50
		LR chi2(16)	311,7
		prob>chi2 =	0.0000
Log likelihood = -66,5211		pseudo R2 =	0,256
accès aux microcredits informels	Odds Ratio	Std. Err.	P> Z
age[26-35]	6.55421	0.5774366	0.586
age[36-45]	0.047342	0.0531877	0.007
niveau d'etude[secondaire]	0.84902	0.5148272	0.787
secteur d'activite [commerce]	1.26e+08	0.0778788	0.875
situation matrimoniale[marié]	0.248271	0.35866225	0.335
taux d'interet	1.451700	1.285165	0.018
delai de remboursement	0.092418	0.1306176	0.004
capital	41.82319	48.33009	0.001
confiance envers les preteurs informels	1.000164	4.012259	0.476
tenue de la comptabilite formelle	2.452752	0.6169068	0.587
flexibilite des operations	14.0115	11.83845	0.002
constante	1.05889	112.5154	0.138

Source : Auteurs sur base du logiciel stata.

Sur base de ce résultat, nous constatons que le taux d'intérêt, le délai de remboursement, le capital, la flexibilité des opérations sont les Facteurs explicatifs d'accès aux microcrédits informels.

Test d'adéquation du modèle

Logistic model for microcreditinf

Classified	True		Total
	D	~D	
+	35	6	41
-	0	8	8
Total	35	14	49

Classified + if predicted Pr(D) >= .5
 True D defined as microcreditinf != 0

Sensitivity	Pr(+ D)	100.00%
Specificity	Pr(- ~D)	57.14%
Positive predictive value	Pr(D +)	85.37%
Negative predictive value	Pr(~D -)	100.00%
False + rate for true ~D	Pr(+ ~D)	42.86%
False - rate for true D	Pr(- D)	0.00%
False + rate for classified +	Pr(~D +)	14.63%
False - rate for classified -	Pr(D -)	0.00%
Correctly classified		87.76%

Sur base de ce résultat, nous constatons que la proportion de bonne réponse est de 87.76%

Conclusion

Dans un environnement économique caractérisé par un système financier et monétaire insuffisamment développé, son caractère rudimentaire et étroit favorise l'émergence des institutions des microcrédits informels. Ainsi, l'objectif de cette étude est d'identifier les facteurs d'accès aux microcrédits informels par les femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa. Pour atteindre cet objectif, une démarche statistique et économétrique a été mise en contribution. 50 femmes entrepreneures ont été tirées sur base d'un choix raisonné. Sur base des analyses il ressort que le taux d'intérêt, le délai de remboursement, le capital, la flexibilité des opérations sont les facteurs d'accès aux microcrédits informels par les femmes entrepreneures.

Le mode de collecte des données est celui d'en-

retien direct, face à face, au sein du milieu professionnel concerné. Il s'agit ici de faire l'entretien auprès de l'enquêté dans son milieu du travail. Hormis l'enquête nous avons également utilisé la technique documentaire et la méthode d'observation. Le logiciel SPSS 20 et stata 17 a été utilisé pour l'analyse statistique et économétrique

BIBLIOGRAPHIE

Artis, M. (2012). Access to microfinance and borrower characteristics: An empirical analysis. [Détails de publication à compléter].

Brush, C. G., Carter, N. M., Gatewood, E. J., Greene, P. G., & Hart, M. M. (2006). Growth-oriented women entrepreneurs and their businesses: A global research perspective. Edward Elgar Publishing.

Buteau, S., Rao, A., & Valenti, S. (2021). Emerging insights from digital solutions in financial inclusion. *CSI Transactions on ICT*, 9(2), 105–114.

Carter, S., & Anderson, S. (2001). Women's business ownership: A review of the academic, popular and internet literature. Report to the Small Business Service. United Kingdom.

Chaldi, N., & Belhachmi, A. (2022). La femme entrepreneure entre réalité et perspectives. *Revue internationale des sciences de gestion*, 6(2), [pages à compléter].

Cyr, L., Johnson, D., & Welbourne, T. (2002). Human resources in women-owned businesses: Challenges and opportunities. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 26(4), 103–116.

Fauré, Y.-A. (1992). L'économie informelle en Afrique : Un état des lieux. *Revue Tiers Monde*, 33(132), 789–806.

Fielden, S. L., & Hunt, C. (2011). Online coa-

- ching: An alternative source of social support for female entrepreneurs during venture creation. *International Small Business Journal*, 29(4), 345–354.
- Gahungu, P., Guérin, I., & Servet, J.-M. (2013). Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras. *Économica*.
- Guérin, I. (2002). Les pratiques financières des femmes entrepreneurs : Exemples sénégalais. *Tiers-Monde*, 43(172), 809–828.
- Mbatshi, H. (2021). Comprendre l'inclusion bancaire, ses bénéfices et ses entraves : Une revue de littérature. *Cahiers économiques et sociaux*, septembre 2021.
- Hugon, P. (1991). Les politiques d'ajustement et le dualisme financier africain. *Épargne sans frontières*, 23, [pages à compléter].
- Kasereka, K. (2021). L'analyse des scores d'inefficience des entreprises publiques du portefeuille de l'État congolais transformées en sociétés commerciales depuis avril 2009. Mémoire DEA, Université de Kinshasa.
- Kevane, M., & McNelly, B. (2003). Improving design and performance of group lending: Suggestions from Burkina Faso. *World Development*, 30(11), 2011–2028.
- Konde K. (2026). Analyse de la pauvreté multidimensionnelle en République Démocratique du Congo : une approche non monétaire par les capacités, MPRA Paper. <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/74993/>
- Lefilleur, J. (2008). Comment améliorer l'accès au financement pour les PME d'Afrique subsaharienne ? *Afrique contemporaine*, 3(227), 153–174.
- Lelart, M. (1993). Tontines, innovations et développement. Dans B. Ponson & J.-L. Schaan (Dir.), *L'esprit d'entreprise* (pp. [pages à compléter]). John Libbey Eurotext.
- Lelart, M. (2002). L'évolution de la finance informelle au Bénin. Dans *Finance informelle et financement du développement* (pp. [pages à compléter]).
- Lelart, M., & Ngassounou, P. (1989). Tontines et tontiniers dans les marchés africains : Cas du marché Saint Michel de Cotonou. Paris : Éd. Saving and Development.
- Luaba, N. D. (2021). *Traité de droit financier congolais*. Kinshasa : Mediaspaul.
- Lumonansoni, M. (2016). *Pratique de la théorie financière dans l'entreprise*. Éd. Madose, Kinshasa.
- Lumonansoni, M. (2018). *Gestion des institutions financières, banques, caisses d'épargne, fonds d'investissements...* Kinshasa : Éd. PUK.
- Lumonansoni, M. F. (2023). Tontines mutuelles et coût théorique moyen du flux d'une levée : Essai monographique dans les marchés de Kinshasa. *Cahiers économiques et sociaux*, mars 2023, p. 55.
- Manwari, D., Ngare, P., & Kipsang, M. (2017). Sociodemographic determinants of microcredit access among female entrepreneurs in Kenya. *Journal of Development Microfinance*, 9(1), [pages à compléter].
- Mayembe, B. (2022). *Risque de contrepartie dans les relations de crédit bancaire à long terme en RDC*. Paris : L'Harmattan.
- Nguebe, T. (1989). *Les enseignements de la tontine*. Yaoundé : Éditions de l'Université de Yaoundé.
- Nsengiyumva, T., & Mayoukou, C. (2014). *Contraintes d'accès au crédit des microentrepreneurs burundais*. Archives ouvertes. [Lien ou éditeur à compléter]
- Robinson, M. S. (1994). *The paradigm shift in*

microfinance: A perspective from CGAP. Washington, DC: World Bank.

Taka, M. (2013). Sociodemographic factors and access to credit: A gender perspective. [Publication à compléter].

Yunus, M. (2007). Creating a world without poverty: Social business and the future of capitalism. PublicAffairs.